



Conseil Académique de l'Éducation Nationale

Jeudi 21 janvier 2026

Ce CAEN avait vocation à dresser un bilan de la rentrée (effectifs, orientation...), et présenter devant la communauté éducative académique la carte des formations. La CGT Educ'Action tient à la disposition des personnels les documents de travail qui sont arrivés tardivement.

La CGT Educ'Action est intervenue en ouverture de séance par une déclaration que vous pouvez retrouver [ici](#).

Bilan de rentrée :

La CGT educ'Action est intervenue sur la question de la baisse démographique qui impacte plus lourdement le secteur public que le secteur privé.

Evolution effectifs du privé sous contrat et du public :

		Public	part	Privé	Part	Total	
1er degré	R20219	53879	93.60%	3683	6.40%	57 562	
	R2025	48694	93.52%	3377	6.48%	52 071	
	Var 19/25	5185	-9.62%	-306	-8.30%	5 491	-9.53%
2 nd degré	R20219	49 080	89.41%	5 815	10.59%	54 895	
	R2025	46 743	89.04%	5 748	10.96%	52 491	
	Var 19/25	2 337	-4.7%	67	-1.15%	2 404	-4.37%

Ces données ne mentionnent pas les 250 élèves scolarisés dans le 1^{er} degré hors contrat !

Le vice-président de la Région (M. Nembrini) indique que la baisse démographique va imposer d'être inventif et la Rectrice qu'elle va imposer de travailler sur les structures (regroupements et/ou suppressions d'écoles et d'établissements). A noter que depuis 2017, ce sont déjà 34 écoles qui ont disparu ([voir tract CGT Educ : un plan social qui ne dit pas son nom](#)).

La CGT Educ'Action est intervenue en indiquant que le secteur privé sous contrat participe à la baisse démographique et que cette concurrence déloyale n'a pas sa place. En effet, dans le 2nd degré, sur 5 ans, quand la baisse démographique générale est de -4.37%, elle est de 4.7% dans le public et 1.15% dans le privé. Par ailleurs, l'enseignement privé alimente une logique ségrégative, séparatiste avec une mixité sociale beaucoup plus faible que l'enseignement public.

La CGT Educ'Action a donc interpellé la rectrice et le vice-président sur les conséquences d'une telle situation sur la réussite de tous les élèves : la mixité est un enjeu fort pour permettre la réussite de tous les élèves, la ségrégation sociale est un frein à la réussite de toutes et tous.

Ainsi, être inventif comme le propose le vice président de la Région pourrait être la remise en cause de la cohabitation d'un secteur public et d'un secteur privé sous contrat sur le territoire. **Pour rappel, la CGT Educ'Action revendique, pour garantir un grand Service Public d'Éducation Nationale unifié, laïque et gratuit (porteur de cohésion sociale), la CGT Educ'Action exige la nationalisation de l'enseignement privé et l'abrogation de la loi Debré. Elle exige également le réengagement financier de l'État et une augmentation significative de la part du PIB allouée à l'École avec un seul mot d'ordre : fonds publics pour École publique.**



CGT Educ'Action Limousin

06.49.10.70.07 mail : limoges@cgteduc.fr

<https://cgteducationlimousin.syndicatcgt.fr/>

[Twitter](#) [Instagram](#) [@cgteduclimoges](#)

Nous rejoindre ? 

Orientation et carte des formations :

La CGT est intervenue sur l'augmentation de la part des élèves orientés en fin de 3^{ème} vers un CAP. Si les documents évoquent la volonté d'élever le niveau de qualification, force est de constater que cet indicateur vient démontrer que l'objectif non seulement n'est pas atteint mais se dégrade ! En effet, les poursuites d'étude après un CAP sont minoritaires. Par ailleurs, les élèves orientés vers le CAP sont très majoritairement issus des familles les plus défavorisées : la CGT Educ'Action a donc indiqué que l'Ecole ne parvenait pas à jouer le rôle d'émancipation de la jeunesse et contribuait à l'assignation sociale des élèves dans leur milieu social d'origine. A l'entrée dans le supérieur, la même opération de tri social est à l'œuvre : les places limitées dans l'accès au supérieur et le développement d'officines privées conduisent à une ségrégation sociale dans l'accès à l'enseignement supérieur.

La CGT Educ'Action a conclu en indiquant que l'Ecole opérait des tris à tous les niveaux et n'avait pas les moyens de garantir la réussite de tou.tes et l'élévation du niveau de qualification de la jeunesse. Cet état de fait participe à fracturer la société. Les valeurs républicaines –ici l'égalité– ne peuvent pas relever de l'incantation : elles doivent trouver concrétisation dans le système scolaire.

Enfin, la CGT Educ'Action a été la seule organisation syndicale à voter contre la carte des formations. En effet, la mise en œuvre de la réforme du Brevet National des Métiers d'Arts (BNMA) n'est pas acceptable. Elle a été engagée sans concertation préalable avec les acteur·rices concerné·es : ni les représentant·es du secteur, ni les enseignant·es, ni les ministres de tutelle des Métiers d'Arts n'ont été associé·es aux travaux. Envisagée dans un rapport, non rendu public, la réforme du BNMA vise à transformer le CAP en 2 ans + le BMA en 2 ans et **a été initiée à la demande des grandes entreprises du luxe (LVMH) dès 2018.** Il s'agit de remplacer l'actuel cursus en 2 ans de CAP + 2 ans de BMA par un cursus en 3 ans pour acquérir un Brevet National des Métiers d'Arts (BNMA).

Par ailleurs, le premier objectif affiché par la Région et les autorités académiques pour cette carte des formations est de „répondre aux besoins économiques et à leurs évolutions“. Ainsi, cette carte des formations se veut volontairement adéquationniste : elle a vocation à répondre aux besoins de main d'oeuvre locale et à ses évolutions. Ainsi, les familles issues des milieux les plus modestes sont contraintes à une orientation subie, en proximité faute de transports publics adaptés. Les élèves les plus modestes sont donc assignés socialement et géographiquement.

Cette **attaque contre la jeunesse des milieux populaires** doit être combattue avec force et détermination. Les lycées professionnels sont, ni plus ni moins, mis au service des besoins des entreprises locales ce qui **s'apparente à une forme de privatisation de la formation sous statut scolaire!**

Cette logique de court terme relègue loin derrière **les enjeux écologiques et industriels et les besoins sociaux** qui devraient pourtant présider à son élaboration. Pour répondre à ces **nécessités**, il est impératif d'**augmenter le niveau de qualification** de la jeunesse et que celui-ci soit **reconnu dans les conventions collectives.**

Or, l'ensemble des orientations retenues pour élaborer la carte des formations va diminuer les possibilités d'étude des élèves en STS et les contraindre à s'intégrer dans des emplois précaires, sous-qualifiés et sous-payés.



CGT Educ'action Limousin

06.49.10.70.07 mail : limoges@cgteduc.fr

<https://cgteduactionlimousin.syndicatcgt.fr/> @cgteduclimoges

Nous rejoindre ?

